

COMITE INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE  
SIEGE : MAIRIE DE PLESTIN LES GREVES

COMPTE RENDU DE CONSEIL SYNDICAL

Séance du 29 septembre 2014

Date de la convocation : 19/09/2014  
Nombre de conseillers en exercice. 16  
Nombre de présents : 16

L'an deux mil quatorze, et le vingt-neuf du mois de septembre, le comité intercommunal de la petite enfance s'est réuni à la mairie de Plestin les Grèves, après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : JEFFROY, FOURNIS, TURPIN, LE CORRE, COSQUER, MADEC, BEUZIT, BOURHIS, ANDRE, DUBOIS, LECOQUEN, MINIHY, TANGUY, HAYE, BENARD, RUSCICA

Objet :

**PROJET MULTI ACCUEIL**

M. Christian JEFFROY, président, ouvre la séance.

L'objet de ce conseil syndical est de proposer aux nouveaux élus une information sur l'avancée du projet de multi accueil sur le canton.

Christian JEFFROY invite Kristell MARIE à résumer l'historique du projet, le diagnostic réalisé de 2008 à 2010 et l'état d'avancement du projet.

Christian JEFFROY enchaîne sur les prochaines échéances et les perspectives à venir. Pour avoir les financements de la Caf, un projet social doit être présenté à la commission du Schéma départemental de services aux familles. Ce schéma ne définit pas notre territoire comme prioritaire pour la création d'une structure collective. Néanmoins, plusieurs paramètres ne sont pas pris en compte et seront à développer : la dimension sociale de notre projet, les caractéristiques infra territoires de notre canton au sein de LTC, la proximité du Finistère et l'opportunité de mutualiser les constructions sur Plestin et sur Ploumilliau avec d'autres structures enfance (Alsh et école maternelle).

Un débat s'engage entre les élus. Certaines réactions des élus syndicaux portent sur le financement d'une telle structure.

Plusieurs communes pensent ne pas pouvoir assumer une charge financière supplémentaire : Plufur, Trémel.

D'autres communes s'interrogent sur l'aspect financier : Trédrez-Locquémeau, Saint Michel en Grève, Tréduder ; mais souhaitent continuer à avancer sur le projet.

Plusieurs propositions sont faites :

- Augmenter la part fixe des communes accueillant les locaux : Plestin les Grèves et

Ploumilliau (proposition des élus de Trédrez-Locquémeau). Le projet étant atypique, on ne peut pas prévoir la part de fréquentation des habitants des communes du canton.

- Diminuer la part fixe de la participation des communes (proposition de Saint Michel en Grève). L'accent serait mis sur la participation des communes en fonction de la fréquentation.

Christian JEFFROY rappelle le système de solidarité intercommunale qui consiste en une participation proportionnelle aux capacités des communes. Un accord de principe avait été pris par 7 des 8 communes en 2012, mais il souhaite avoir la validation des nouveaux élus pour continuer à avancer sur le projet.

Une des communes évoque la possibilité de se rapprocher du CIAS de LTC et de voir ce qu'ils nous proposent par rapport à ce projet. L'ensemble des communes donne son aval pour une prise de contact.

La décision est prise de se rapprocher de LTC pour sonder leurs intentions au niveau de la petite enfance. Il est également acté que la gouvernance locale sera une condition à poser. Christian JEFFROY pense que les élus du CIAS devront être des élus de territoire et que le secteur de Plestin les Grèves pourra constituer un pôle de territoire.

Le conseil valide le projet d'une structure en bi-pôle et souhaite que les structures s'implantent sur Plestin les Grèves et Ploumilliau adossées à l'école maternelle et au centre de loisirs.

Il est également validé que le bureau syndical continue d'avancer sur le projet. Il faut effectivement monter le dossier en parallèle afin d'obtenir une validation des partenaires institutionnels.

Fait à Plestin les Grèves  
Le 30 septembre 2014

Christian JEFFROY  
Président du CIPE

